



Avec un taux de participation de 93%, la participation à la dernière consultation a été massive. Nous remercions l'ensemble des votants pour leur implication lors des consultations qui se sont succédées ces 3 dernières semaines.

À la question « Préférez-vous mettre en place à compter du 27 mai 2024 le TDC C ou le TDS XP ? », **vous avez majoritairement choisi la mise en vigueur du TDS XP.**

Le SNCTA remercie l'ensemble des contrôleurs qui lui ont fait confiance, et sera présent pour accompagner la mise en place de cette nouvelle organisation.

Conformément à ses engagements, le SNCTA suivra votre choix et votera en faveur du TDS XP lors du CSA du 5 avril.